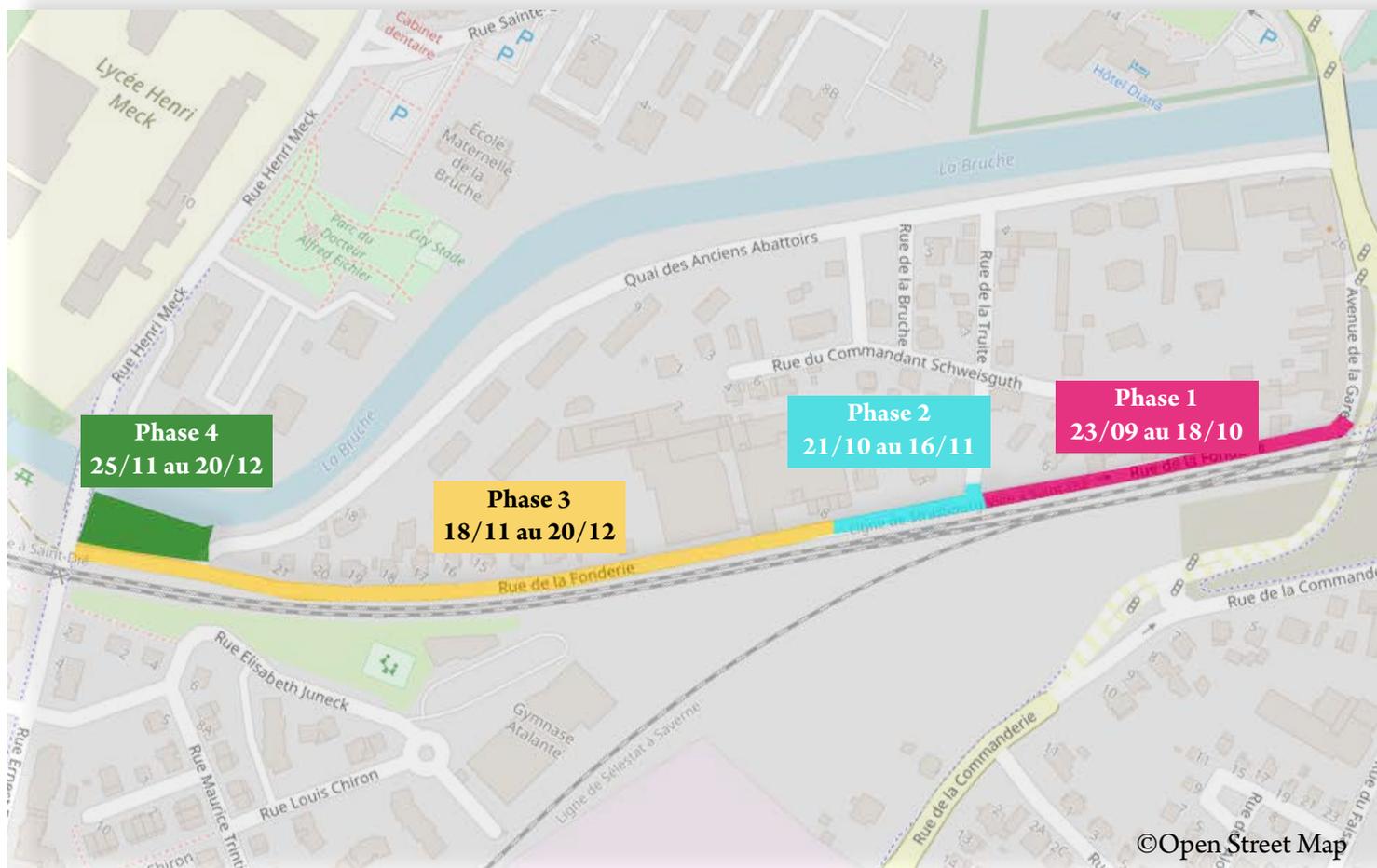


Poursuite des travaux d'aménagement rue de la Fonderie du 25 novembre au 20 décembre 2019



Depuis le 23 septembre, la Ville a entrepris des travaux d'aménagement de la rue de la Fonderie avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 2,50 m le long de la voie ferrée. Des travaux d'assainissement sont en cours afin d'ajuster le réseau des bouches d'égout. La future chaussée présentera quant à elle une largeur minimale de 3,50 m dans sa partie basse et restera donc en sens unique de l'avenue de la Gare jusqu'à l'emprise de France Telecom en amont de la rue de la Truite. Elle s'élargira ensuite jusqu'à 5,40 m maximum vers la rue Ernest Friederich.

Les deux premières phases de travaux sont d'ores et déjà terminées et l'entreprise s'attaque simultanément aux phases 3 et 4.

Pour rappel, un parking sera aménagé sur le côté droit en amont du pont de l'Union européenne. 41 aires de stationnement seront finalement créées.

Patrick Pommeret, responsable des travaux, s'est chargé d'informer les riverains de l'évolution du chantier et mettra tout en œuvre pour assurer la desserte des riverains.



Phase 3 et 4 : du 26 novembre au 20 décembre

Entrée de VHM jusqu'à la rue Henri Meck

Attention, il s'agit d'un planning prévisionnel modulable en fonction des aléas de chantier (conditions météorologiques...)



Nature des travaux :

De la société VHM à la rue Henri Meck
Terrassement, assainissement, pose des réseaux secs (mâts d'éclairage...), mise à niveau de la voirie, création d'un îlot directionnel à l'angle du quai des Anciens Abattoirs et création d'un parking de 41 places.

Circulation et stationnements interdits sauf riverains dans la rue de la Fonderie et sur le quai des Anciens Abattoirs.

La desserte des riverains est assurée en fonction de l'évolution du chantier.

Les déviations se font par la rue Henri-Meck ou par l'Avenue de la Gare. Les camions de livraison de l'entreprise VHM pourront emprunter la rue de la Fonderie en direction de l'avenue de la Gare.

Collecte hebdomadaire des ordures ménagères et collecte sélective du 6 décembre :

La veille des jours de ramassage, il est demandé aux riverains de la rue de la Fonderie d'acheminer leur bac aux points de collecte positionnés conformément au plan ci-dessus :

- à l'angle du n°11 de la rue de la Fonderie pour VHM et les autres riverains de la rue de la Fonderie **1**
- à l'angle de la rue de la Fonderie et du quai des Anciens Abattoirs **2**

Les collectes se déroulent comme à l'accoutumée quai des Anciens Abattoirs

En cas de souci de collecte, veuillez contacter le Select'om, tél. 03 88 47 92 20.